



Charte

1. Association Loi 1901 - Singallmusic aka SINGALL existe depuis 1995

- Objet de Singallmusic : l'apprentissage et la pratique collectifs du chant afro-américain, principalement du GOSPEL
- Bonus : des concerts de fin de semestre
- Association laïque (areligieuse, apolitique) sans but lucratif
- Les membres élus du conseil d'administration (CA) sont bénévoles (sous-entendu investissement gratuit et sans obligation)

- Moyenne de 120 choristes
- Une année en 2 périodes :
 - o Septembre-décembre : programme plutôt Noël
 - o À partir de janvier ; programme afro-américain, principalement gospel

2. Le Gospel, c'est quoi ?

Le gospel est une musique sacrée liée à l'histoire religieuse (gospel = évangile) , sociale et politique de la communauté afro-américaine. S'il est toujours chanté dans les églises, il est aussi devenu une musique séculaire interprétée en dehors du contexte religieux . Il a nourri toute la musique afro-américaine comme il se nourrit de toutes les esthétiques musicales (de la soul music au rap en passant par le funk...)

- Chant uniquement en langue anglaise

3. Des noms à connaître

- Mickaël SÉVRAIN alias Mikou (derrière son clavier) : directeur artistique (DA)
- Elodie et Chrystèle, les cheffes de chœur
- Des chefs de pupitre
- Julien, Lydie et Val B à la présidence
- Les membres du CA sont identifiés par un badge spécifique : ne pas hésiter pas à les solliciter

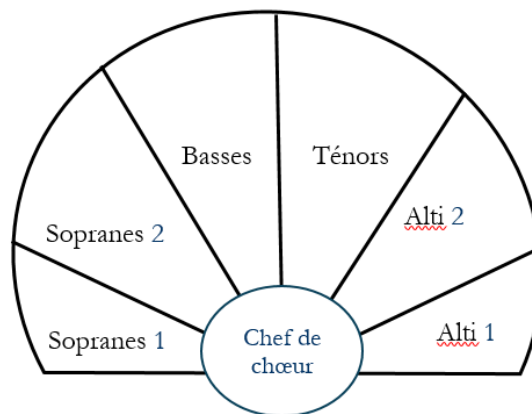
4. A quoi sert ma cotisation ?

- Rémunérer le directeur artistique, Mickaël SÉVRAIN, seul professionnel régulièrement rémunéré

- Financer le fonctionnement de l'association : frais pédagogiques, dépenses administratives, achat de matériel, interventions ponctuelles de professionnels de la technique vocale, du rythme, etc.
- Financer des frais inhérents à l'organisation des concerts : son, lumière, musiciens, salle, défraiement, catering, etc.

5. Comment est composée la chorale Singall ?

- 4 pupitres : du plus grave au plus aiguë : Basses -B (hommes uniquement) □ Ténors -T (mixte) □ Alti (femmes uniquement) □ Sopranes (femmes uniquement)
- Le pupitre de Sopranes est divisé en Sopranes 1 -S1 (plus aiguë) et Sopranes 2 -S2 (plus grave)
- Le pupitre d'Alti est divisé en Alti 1 -A1 (plus aiguë) et Alti 2 -A2 (plus grave)



- Disposition du chœur :

6. Une répétition, comment ça se passe ?

- Arrivée un peu avant le début pour signer le registre des présences pour le calcul du taux d'assiduité
- 19h45 : temps de chauffe de la voix (avec l'une des cheffes de chœur)
- Apprentissage à l'oreille d'un nouveau morceau en pupitre dans 4 salles différentes
 - o Avec les paroles que j'ai téléchargées voire imprimées en amont depuis le site privé
 - o En écoutant le chef de pupitre +/- en enregistrant* le temps d'apprentissage (*attention - on ne diffuse pas ses enregistrements en dehors du groupe)
- Mise en commun des apprentissages en tutti : chacun chante sa voix sous la direction bienveillante de la cheffe de chœur
- Répétition sur plusieurs séances jusqu'à ce que tout soit parfait
- Fin de la répétition 22h00

Nb : le planning des apprentissages des chants est du ressort de l'équipe artistique.

7. Focus sur les concerts

- 2 types
 - o Autoproduction : L'association Singallmusic organise un concert, engage des frais (location d'une salle, location de matériel de son et de lumière, rémunération des techniciens, frais de SACEM, etc.) et dispose des recettes de billetterie, voire de buvette ou de boutique.
 - o Cession : Un tiers (association, mairie, société privée ou particulier) achète la prestation du chœur accompagné ou non de musiciens.

- Le choriste en concert
 - o Respecte strictement le dress code pour l'image de Singall
 - o Apprend ses paroles par cœur le plus tôt possible pour s'en libérer
 - o Respecte les mouvements / mini chorégraphies
 - o Respecte les placements décidés par les cheffes de chœur et accepte de ne pas être toujours bien placé et parfois ne pas voir la cheffe de chœur
 - o Smile !

nb1 : La participation aux concerts en tant que choriste est soumise à l'assiduité aux répétitions : minimum 60%

nb2 : Les jauges de certaines salles de concert peuvent obliger le DA et la cheffe de chœur à sélectionner les choristes.

8. En tant que choriste, de quoi je dispose ?

- D'un accès à un espace membre du site : <https://www.singallmusic.com/singall-le-choeur> dans lequel je retrouve :
 - o les paroles à télécharger (*pour rappel : apprentissage oral - les partitions ne sont pas transmises aux choristes*)
 - o les enregistrements audio de révision à ne pas diffuser des chants par pupitre et en tutti (à partir du moment où l'apprentissage est fini)
 - o les infos / concerts, lieux de RDV, horaires
- D'un groupe Facebook privé

9. Codes sur une feuille de paroles

- A - B - C - etc. : ce sont des repères pour savoir où on en est dans la chanson
- A1 - A2 - T - B - S1 - S2 : voix concernées par les paroles qui suivent
- Tutti : toutes les voix chantent ensemble
- Accolade + x2 = on chante ce paragraphe une 2^{ème} fois

10. Quelques codes de direction du cheffe de chœur

- Poing fermé = silence
- Main qui tape à plat sur la tête = retour au début
- Index en l'air = fin du morceau

- Moulin avec les 2 mains : on répète

11. J'adhère à Singall, je m'engage à quoi ?

- Payer une cotisation : annuelle ou par demi-année
 - Tarif réduit pour les étudiants et demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif (2 séances d'essai possibles ; l'inscription est définitive et non remboursable)
 - Inscription sur le site <https://www.helloasso.com/>
 - L'inscription et les répétitions sont réservées aux personnes majeures ; la présence des enfants aux répétitions n'est pas autorisée
- Participer le plus régulièrement possible aux répétitions
- Attendre les pauses pour bavarder
- Aller régulièrement chercher les dernières infos sur le site
- Rester bienveillant et positif en toute circonstance, en particulier sur les réseaux sociaux
 - S'il y a quelque chose qui vous pose problème pour quelque raison que ce soit, les membres du CA seront toujours à votre écoute, n'hésitez pas à aller leur parler : la communication orale est prioritaire à celles des réseaux
- Respecter les décisions et consignes du DA et du CA en matière de choix tenue de scène, accessoires
- Participer au montage/démontage du matériel
- Donner des coups de main aussi souvent que nécessaire avant/après les répétitions/concerts pour le bien-être de tous ; rappel : les chefs de chœur, chefs de pupitre et membres du CA sont bénévoles (et ont également une vie à côté)
- Répondre aux sollicitations pour les concerts aussi bien à l'extérieur de Dijon qu'à Dijon même

12. Pour la répétition du mardi, de 19h45 à 22h00, j'apporte :

- Mes paroles en version numérique ou en version papier avec un stylo pour annoter
- Ma bouteille d'eau car l'hydratation est essentielle pour la voix
- Mon téléphone ou dictaphone pour enregistrer si je le souhaite
- Mon masque (nez et bouche) en cas de rhume/fièvre pour ne pas contaminer tout le chœur

13. Les possibles weekends : ponctuellement un samedi, un dimanche voire le weekend complet, en ville ou hors la ville ; objectifs :

- Des apprentissages voire des accompagnements par des professionnels (voix, rythme)
- Des moments de convivialité, car Singall fédère ses membres par le chant et aussi par la vie de l'association.

14. Qui contacter en cas de besoin ? singallmusic@yahoo.com

En résumé, Singall c'est bonheur, plaisir et partage !

*« Si le bénévolat n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien,
mais parce qu'il n'a pas de prix »*

Sherry Anderson - Psychologue américaine